

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA DEUX CENT SOIXANTE-SEPTIÈME RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE 30 MAI 2005

- * 267-CX-1173 concernant l'abolition de la publication papier de l'horaire des cours à compter du trimestre de l'hiver 2006
- * 267-CX-1174 concernant l'abolition de la pratique de l'envoi systématique des relevés de notes à la fin de chaque trimestre et ce, dès la fin du trimestre de l'été 2005
- * 267-CX-1175 concernant la demande de congé sans solde de monsieur Amnon Jacob Suissa, professeur au Département de travail social et des sciences sociales

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels (Loi 65).